

# Poutès : une décision attendue

L'éveil 23/01/2009

Que se passe-t-il à propos du barrage de Poutès ? Il semble que la pression monte d'un cran. Selon certaines sources, une décision du ministre de l'écologie Jean-Louis Borloo serait imminente, dans les prochains jours ou les prochaines semaines dans le cadre du Grenelle de l'environnement.

Pas plus tard que mardi après-midi, les parlementaires du département ont rencontré le directeur de cabinet du ministre pour évoquer avec lui le devenir du complexe hydro-électrique qui a fait déjà couler beaucoup d'encre.

"Nous avons redit que ce barrage n'était pas l'obstacle principal à la remontée du saumon et que le pays de Saugues et du sud du département ne comprendrait pas que son effacement soit décidé", nous indiquait le député Jean Proriol qui participait à cette rencontre. Avec le collectif formé de défenseurs du barrage, il entend occuper pleinement le terrain. Le député s'est prononcé pour un renouvellement de la concession qui serait conditionnel avec une

période probatoire de dix ans pendant laquelle des scientifiques examineront la remontée du saumon.

Les associations environnementalistes comme le WWF et SOS Loire Vivante sont aussi très actives. Roberto Epplé, voici quelques semaines, nous indiquait dans ces mêmes colonnes qu'il était très confiant sur la décision quant au démantèlement. Aujourd'hui, son optimisme est intact. Après des rencontres au ministère, il évoque une décision "*juste et satisfaisante pour tous*". Mais laquelle ? Poutès pour ces mêmes associations représente tout un symbole. A l'occasion du vingtième anniversaire de l'occupation du site de Serre de la Fare (février 1989), la décision d'un démantèlement tomberait, pour elle, à point nommé.

Le sénateur Jean Boyer indiquait que le Grenelle de l'environnement sera à l'ordre du jour des discussions du Sénat la dernière semaine de janvier et qu'il comportait tout une partie sur la libre circulation des eaux. Celui du sort de Poutès sera vraisemblablement évoqué.